

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31/01/2018

Dossier complet le :

31/01/2018

N° d'enregistrement :

2018-6079

1. Intitulé du projet

Construction d'un chai de stockage d'eaux-de-vie à barriques appelé F9 supplémentaire sur la partie "Bagnolet" du site existant de stockage d'eaux-de-vie "Bagnolet" de la société Jas Hennessy & Co à Cognac et Cherves-Richemont.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Jas Hennessy & Co

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Marc Sorin, Directeur des opérations

RCS / SIRET

9 0 5 6 2 0 0 3 5 0 0 0 1 4

Forme juridique

Commandite simple

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a)	Rubrique ICPE 4755 La quantité d'eaux-de-vie qui sera stockée dans le chai F9 est de 2 352m3.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un chai de stockage d'eaux-de-vie en racks métalliques pour stocker 6 720 barriques de 350L sur la partie "Bagnolet" située sur le site existant "Bagnolet" à Cognac et Cherves-Richemont. Le chai F9 est situé sur la partie "Bagnolet" à Cognac.

Le site de Bagnolet est déjà existant, classé SEVESO Seuil haut au titre de la rubrique ICPE 4755. Le site est autorisé suivant l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 14 avril 2017. Son activité principale est le vieillissement d'eaux-de-vie en chais.

Le chai respectera les prescriptions techniques du cahier des charges Charente des chais à autorisation de 2008. Il sera identique aux autres chais déjà existants sur le site. Le chai sera implanté en retrait de 170m de la limite de propriété Est et de 173m de la limite de propriété Ouest.

4.2 Objectifs du projet

Augmenter la capacité de vieillissement d'eaux-de-vie en lien avec l'augmentation de production de la société.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 12 mois seront séquencés en plusieurs phases :

Terrassement/ fondations : 4 mois

Élévation des murs : 2 mois

Charpente couverture : 2 mois

Second oeuvre / électricité / système de protection incendie : 2 mois

Pose des racks métalliques de stockage : 2 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le chai comportera 6 manches (rangées), chaque manche comporte 6 rimes (hauteurs) et 20 barriques par rime (profondeur).

Le chai à barriques est un chai à racks métalliques pouvant contenir 6 720 barriques de 350 litres.

Les barriques sont livrées au niveau du chai sur une zone dédiée, elles arrivent par camions-remorques et sont déchargées à l'aide d'un chariot automoteur qui permet leur rangement sur les racks métalliques. Une fois en place il n'y a plus de mouvement de barriques sauf pour les évacuer des chais. Le trafic prévu correspondant est très faible.

quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 cision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de modification ICPE de l'arrêté préfectoral du site

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Quantité d'eaux-de-vie stockée	2 352m ³
Dimensions extérieures	43,8m x 40,3m
Surface de plancher à construire	1 765m ²
Dimensions intérieures (m)	43.2 m x 39.7m
Superficie de stockage intérieure (m)	1716m ²
Hauteur maxi au faîtage	9,86m
Hauteur maxi en rive	7,5m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Bagnolet
Rue de la bonde de l'étang
16100 Cognac

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 4 1' 2 7 " 765 Lat. 0 0° 1 9' 4 3 " 478

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site est soumis au plan de prévention des risques technologiques approuvé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2011.

Le dernier arrêté préfectoral autorisant les installations de Bagnolet date du 14 avril 2017. Le site où se situe le projet a déjà fait l'objet d'une étude d'impact en 2006.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Cognac est couverte par le plan de prévention des risques technologiques de la société Jas Hennessy & Co approuvé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2011.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site se situe en zone de répartition des eaux au titre de l'article R211-71 du Code de l'Environnement, soit le bassin de la Charente</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Cognac est située dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau de Coulonges (arrêté du 31/12/1976)</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe à 300m du site Natura 2000 "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents".</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une simulation des flux thermiques en cas d'incendie est réalisée. Les résultats montrent qu'ils sont maintenus à l'intérieur des limites de propriété du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de la délimitation des zones de sismicité du territoire français définies dans le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010, le site se trouve en zone de sismicité 3 (modéré).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le processus naturel de vieillissement des eaux-de-vie stockées en barriques génère une évaporation naturelle d'alcool appelée la "part des anges". Ces émissions sont non dangereuses (pas d'impact sur l'atmosphère) et faibles (moins de 2 % par an).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cas de déversement accidentel uniquement dans le chai, le chai sera équipé de réseaux de récupération des effluents qui seront acheminés gravitairement vers un bassin de rétention étanche existant sur le site correctement dimensionné d'un volume de 4000m ³ .
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le chai est construit au centre du site, masqués par la végétation et les bâtiments déjà existants. La lisière des arbres et les murs de clôture existants permettant de dissimuler l'ensemble des installations du site sont préservés. Le projet ne prévoit pas l'abattage d'arbres d'existants. Tous les espaces libres seront engazonnés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des réponses apportées aux questions du formulaire, nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale puisque le site est déjà existant depuis plus de 40 ans et que la zone concernée à l'intérieur du site n'a pas de sensibilité particulière. Plusieurs mesures de maîtrises (incendie et effluents accidentels) sont prises en compte dès la conception du projet. De plus, Le site "Bagnolet" est certifié ISO 14 001 système de management de l'environnement depuis 1998 . L'ensemble des aspects et des impacts environnementaux générés par l'activité de vieillissement d'eaux-de-vie en barriques est maîtrisé.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire Annexe n°2 : Plan de situation au 1-25000ème Annexe n°3 : Plan situant les prises de vue Annexe n°3a : Prise de vue n°1 projet dans le paysage lointain Annexe n°3b : Prise de vue n°2 projet dans l'environnement proche Annexe n°4 : Arrêté préfectoral autorisant la société Jas Hennessy&Co à poursuivre l'exploitation des chais de stockage site de "Bagnolet" à Cognac et Cherves-Richemont du 14/04/2017 Annexe n°5 : Plan de voisinage dans un périmètre de 400m autour des installations

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



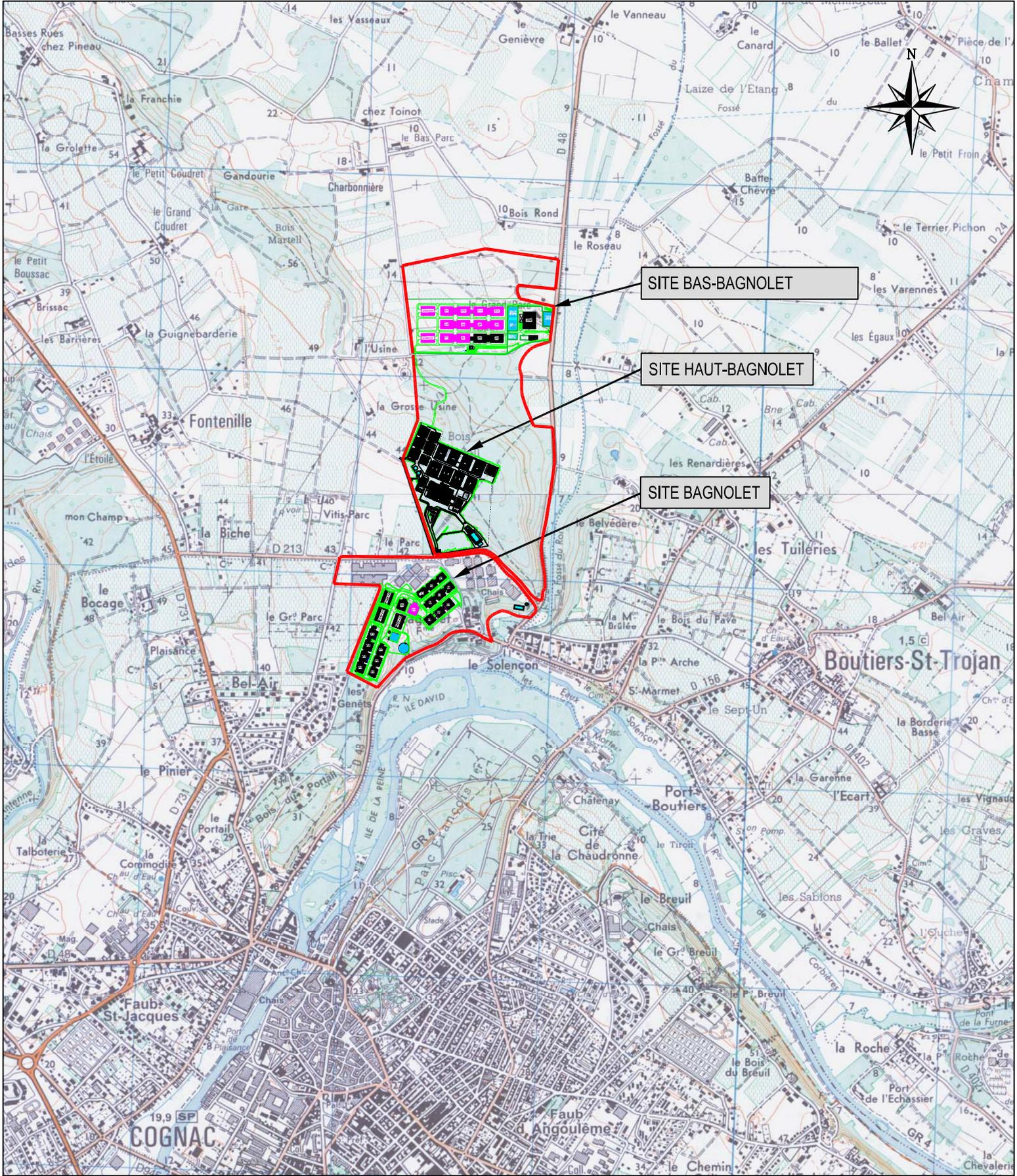
Fait à Cognac

le, 26/01/2018

Signature



Marc SORIN
Directeur des Opérations



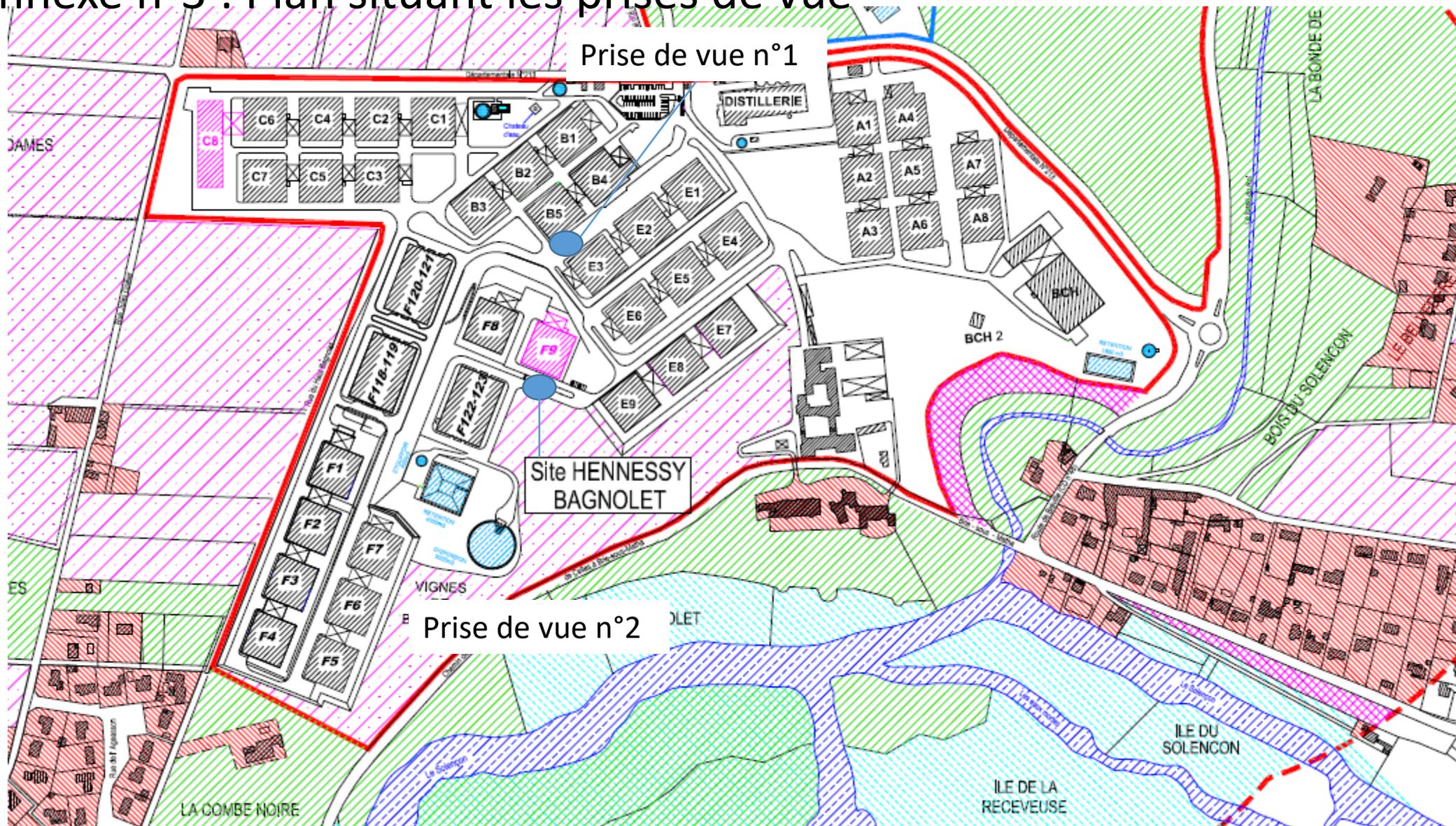

Sté JA^s HENNESSY & C^o
 RUE DE LA RICHONNE
 16101 COGNAC CEDEX
 Tél 05 45 35 72 72

SITE DE BAS BAGNOLET

PLAN DE SITUATION

A	Emission initiale	26/01/2018	STEP
IND	TRAVAUX	DATE	DESS
PLAN N° : PHEN-180102		ECH : 1/25 000	FORMAT : A4

Annexe n°3 : Plan situant les prises de vue

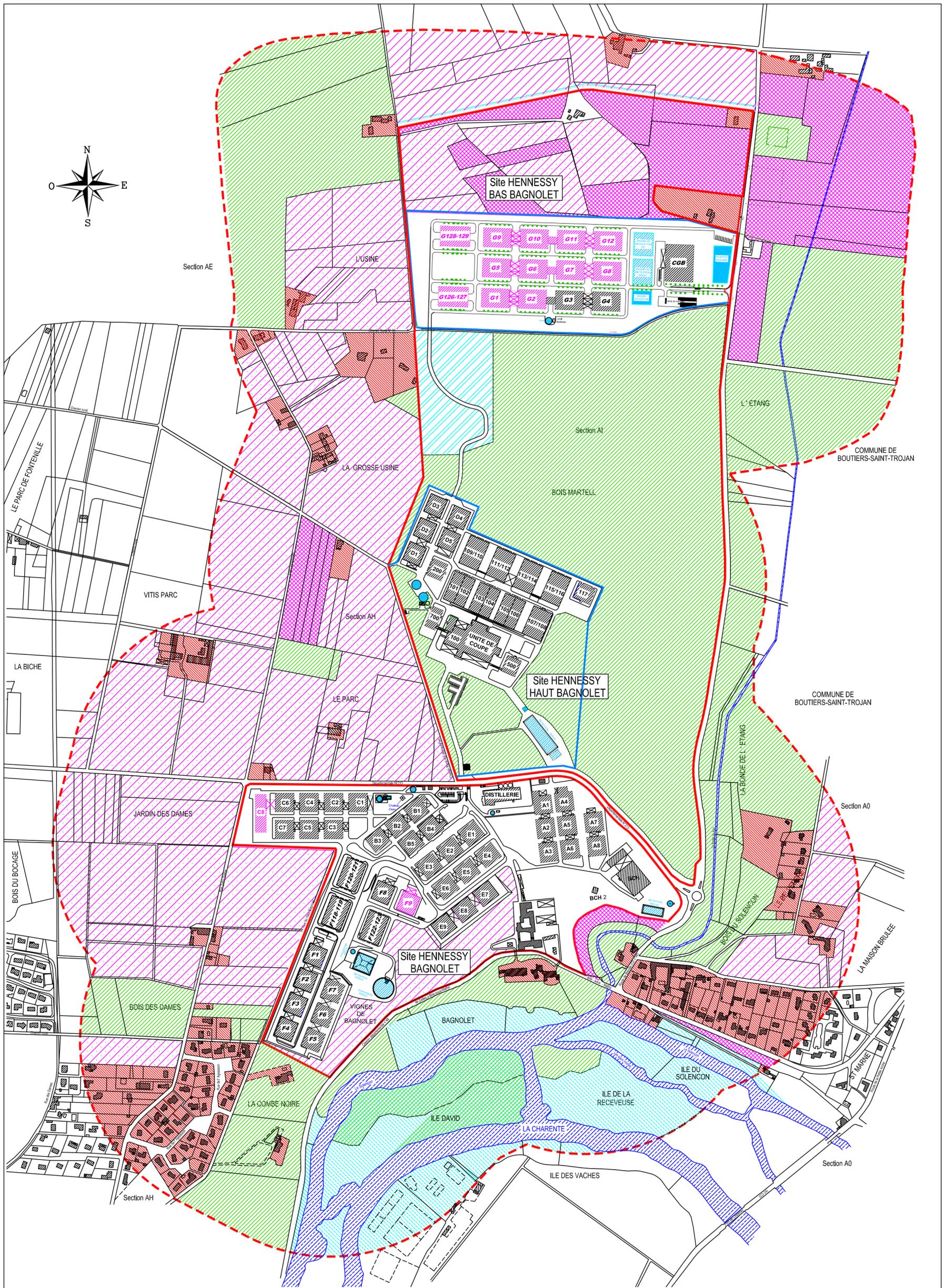


Annexe n°3a :Prise de vue n°1 du 12/01/2018 dans le paysage lointain



Annexe 3b: Prise de vue n°2 du 11/01/2018 dans l'environnement proche





LEGENDE

- Fond de Plan Cadastral
- Limite de Propriété HENNESSY
- Limite des installations (clôture)
- - - Périmètre de 400 m autour du site
- ▨ Bâtiments existants
- ▨ Extension bâtiments
- ▨ Zone prairie inondable
- ▨ Zone habitation
- ▨ Cours d'eau
- ▨ Zone friche ou coupe
- ▨ Zone vignes
- ▨ Zone espace non boisé
- ▨ Zone boisée



Sté JA^S HENNESSY & C°
 RUE DE LA RICHONNE
 16101 COGNAC CEDEX
 Tél 05 45 35 72 72

SITES DE BAGNOLET / HAUT BAGNOLET / BAS BAGNOLET
 Plan de voisinage dans un périmètre de 400m.
 autour des installations

IND	TRAVAUX	DATE	DESS
D	Mises à jour chai F9 + Voierie	26/01/18	STEP
C	Mises à jour chai F8 + Voierie	25/01/17	STEP
B	Mises à jour chai E9 + Bas-Bagnolet	05/05/15	STEP
A	Emission initiale	09/02/15	STEP
IND	TRAVAUX	DATE	DESS
PLAN N° : PHEN-150201		ECH : 1/6 000	FORMAT : A2